



# PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Nouvelle-Aquitaine

---



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **CSS SITE RÉMY MARTIN A MERPINS**

1<sup>er</sup> décembre 2021 - Merpins

# Situation administrative du site

Exploitation du site autorisée par arrêté préfectoral (AP) pour une capacité de stockage d'alcools de bouche d'origine agricole de 84 486 tonnes.

(Seuil Seveso seuil haut à 50 000 tonnes).

- Dernière enquête publique : en 2011 dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) – AP du 5 janvier 2012
- Derniers actes administratifs :
  - Arrêté préfectoral du 30 octobre 2014 suite à la mise à jour de l'étude de danger (Étude de danger réexaminée par l'exploitant tous les 5 ans : dernier réexamen fait en 2019)
  - Arrêté préfectoral du 25 février 2021 ne soumettant pas le projet d'extension du site à évaluation environnementale

# Visites d'inspection du site

Dernière visite d'inspection le 24 septembre 2020

- A porté sur les suites de l'inspection de 2019 et le retour d'expérience de l'accident de Rouen sur les rétentions et les écoulements
- Aucune non-conformité constaté
- 4 observations formulées demandant des précisions sur différentes consignes et dispositifs de sécurité.

# Instruction en cours

Projet de construction de 2 nouveaux chais supplémentaires, de 3 000 m<sup>2</sup> chacun.

- Représente une augmentation de stockage d'alcools de 13 000 tonnes
- Ne change pas la situation administrative du site (Autorisation Seveso seuil haut)
- Nécessite une actualisation administrative du volume d'activité autorisé (84 486 t porté à 97 486 t)